

VILLE DE



## CONSEIL MUNICIPAL REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS SEANCE DU 29/06/2020

L'an deux mille vingt le lundi vingt-neuf juin à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Ville de Boé, *convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, sous la présidence de Mme Pascale Luguët, Maire.*

### OBJET DE LA DÉLIBÉRATION

Rapport n° 17 - Délégués COS

#### **Présents :**

Madame LUGUET **Maire**

Monsieur LAFUENTE, Madame LEBEAU, Monsieur PANTEIX, Madame MANDEIX, Monsieur LUNARDI, Madame FAVARD, Monsieur ORDRONNEAU, Madame PLA-RODRIGUEZ **Adjoint**

Monsieur SAINT-BEAT, Madame FRECHET, Monsieur DEL FIORENTINO, Madame FORNASARI, Monsieur BEAUMONT, Madame RELLA, Monsieur JUDIT, Madame FERNANDEZ, Monsieur AVIANO, Madame PERTHUIS, Monsieur PATRY, Monsieur LATASTE, Madame BASSI, Monsieur LAUGA, Madame PIOFFET, Monsieur GAMBART, Madame SADRES, Monsieur ALIBERT, Madame MANSE **Conseillers Municipaux**

#### **Absents excusés :**

Madame TRUILHE (absent excusé)

Nombre de membres afférents au Conseil :	029
Nombre de membres en exercice :	029
Nombre de membres présents :	028
Nombre de procurations :	00

Rapporteur : **Monsieur Martin LAUGA**

## **I - Exposés des motifs**

La ville de Boé est adhérente au Comité des Œuvres Sociales (COS) de l'agglomération agenaise.

Le COS organise un service d'aide sociale, de solidarité, de loisirs et d'accompagnement des agents des collectivités territoriales. A ce titre, il organise le Noël des agents, propose des tarifs préférentiels dans certains villages de vacances, verse des primes liées aux médailles de travail, aux naissances, aux mariages, ...

Afin de siéger au conseil d'administration du COS, il vous est proposé de bien vouloir désigner les représentants de la commune.

- Titulaire : LEBEAU Françoise
- Suppléante : FORNASARI Monique

## **II - Considérants et références juridiques**

VU les statuts de l'association COS de l'agglomération agenaise,

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du rapporteur, après en avoir délibéré,

**Décide à L'UNANIMITE de :**

**DÉSIGNER** : comme représentants de la commune au conseil d'administration du COS de l'Agglomération agenaise:

- Titulaire : LEBEAU Françoise
- Suppléante : FORNASARI Monique

Au registre sont les signatures. Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le conseil,

Le secrétaire de séance,

Le Maire,

SIGNE

Accusé de réception en préfecture  
047-214700312-20200629-lmc1DV2045017B  
-DE  
Date de télétransmission : 06/07/2020  
Date de réception préfecture : 06/07/2020

Mme Pascale Luguët